

Dimanche 02 Avril 2023 (10 h30)

Au « Maxi Show/Le hameau de Saveteux » 6 Rue des Taufiers 77820 Le Chatelet en Brie

Ordre du jour

- ° Rapport moral d'activité pour 2022
- ° Rapport financier
- ° Modifications des statuts
- ° Projets d'avenir
- ° Renouvellement du tiers sortant
- ° Composition du bureau
- ° Questions diverses



« Un lieu de caractère pour une journée festive »
« Bonne Humeur, Rires, Chansons »

Vote

Pour les adhérents qui ne pourraient assister à cette assemblée générale annuelle, seul le vote par correspondance est admis et vivement souhaité.

Modalités de vote

1. Etre à jour de sa cotisation SABG (2022 et / ou 2023)

2. **3 postes sont à pourvoir.** Le bulletin de vote devra comporter au maximum **3 noms**, sous peine de nullité

3. Utilisez le bulletin de vote ci - joint. Ce bulletin comportera le nom des candidats, mais toute modification est admise pourvu qu'il n'y ait pas plus de **3 noms inscrits**.

4. Placer le bulletin de vote dans une enveloppe anonyme.

5. Mettre ensuite cette enveloppe dans une seconde qui sera affranchie et adressée à :

Gilles Guillet 2 rue des marronniers 77210 Avon.

N.B. Au dos de cet envoi, figureront impérativement votre **nom, prénom, adresse, signature et la mention vote.**

6. Expédier le tout en temps utile pour qu'il parvienne à l'adresse indiquée, au plus tard le **01 Avril 2023**

Très signalé : Ne pas mettre, SVP, dans ces enveloppes le chèque de votre cotisation 2023.

APRES L'EFFORT (L'A.G) LE RECONFORT (LE REPAS- LE SPECTACLE)...

Pour les adhérents présents à l'assemblée qui ne participeront pas au repas un apéritif sera offert

A.G 10h30 REPAS 12h30 au « Maxi Show/Le Hameau de Saveteux 6 rue des Taufiers 77820 le Chatelet en Brie »

COUPON RENVOI : Pierre HERRMANN 23 Bis Avenue de Mesly 94450 Limeil-Brévannes Tel : 01 45 95 44 96

Port : 06 37 22 81 46 **AU PLUS TARD impérativement Le Jeudi 23 Mars 2023**

✂-----

Participation au repas spectacle du Dimanche midi 02 Avril 2023 à 12h30

Adhérents(es) = 25€ Conjoint(s) (es) = 25 € Invités(es) = 43 € Enfants = 20 €

- Mr. _____ / Mr. _____
- Melle, Mme _____ / Melle, Mme _____

Participer(a) (ont) au repas qui suivra l'Assemblée Générale

Nombre de personnes _____ x 25 € / Nombre de personnes x 43€ / Enfants _____ x 20€

Merci de joindre un chèque à l'ordre de la S.A.B.G

Si vous avez une adresse mail indiquez-là ici : _____

Tel : _____